



DIVERS

Le classeur familial

Qui n'a jamais eu envie de baisser les bras face à la « paperasse administrative » ? Afin d'aider les Gardoises et les Gardois qui le souhaitent, à mieux organiser leur budget, le Conseil départemental met à disposition le classeur familial, un outil simple et utile, créé par les travailleurs sociaux de la collectivité.

1 documents

Publié le 25/02/2025 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76